AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. VII. MANITOBA. No. 8.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | SAINT BONIFACE, JEUDI, 19 JUILLET, 1877.

Reclamations Contradictoires sur les terres d'Occupants.

(oo)

AVIS est par le présent donné que le Commissaire sera présent aux endroits où se tiennent les seances de la Cour de Comté de Provencher, le 3ème jour de juillet prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour entendre telles reclamations que les parties pourront desirer de faire régler et qui ont été renvoyées au Commissaire par le Ministre de l'Interieur. La liste de ces réclamations est ci-annexée.

Avant d'entendre aucune réclamation, le Commissaire exigera la production d'un certificat du Greffier de la Cour de Comte et du Registrateur du Comte en conformité de la 38 Victoria chapitre 52, 8ème clause. Les parties réclamant devront aussi attester sous serment ou par déclaration solennelle la justice de leur réclamation et faire notifier tout autre reclamation contradictoire de leurs réclamations et de leur intention de les porter devant le Commissaire un mois au moins avant de prêter le serment ou faire telle affirmation. Copie de cet avis devra être annexé à l'affidavit ou affirmation.

Fort Garry, 27 Mars, 1877.

ALEXANDER MORRIS,
Commissaire.

: oo :

LISTE DES RECLAMATIONS.

PROVENCHER.

NOM DU RECLAMANT.	DESCRIPTION DE LA TERRE.			REMARQUES.
	Paroisse Lot No	No. dans le Régistre de la Cie. de la B. d'Hudson.	Superficie en acres.	
RECLAMATIONS DANS LA PAROISSE DE STE. AGATHE.				
David Godon	23	....	116	Réclamée aussi par Ant. Colin.
Albert J. Fawcett	41	....	103 03 106	Réclamée aussi par Angelique Gosselin.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE STE. ANNE.				
Auguste Harrison	68	....	201	Réclamée aussi par John H. McTavish et Daniel Carrière.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE ST. NORBERT.				
Geneviève G. Stanley	51	....	106 40	Réclamée aussi par Jerémie Cardinal et André Parisien
Cyrille Marchand	52	....	246 20	Partie de ce lot est réclamée par G. Zaste.
Louis Morand	79		94 50	Réclamée aussi p. J. Montreuil,
W. J. Watson	104 et 105	381 353 et partie de 352	94 50 97 80	" " V. Beaupre.
Joseph Lecomte	117	parties de 351 et 352 338	74 40	Partie de ce lot est réclamée par P. Sutherland.
Bonaventure Parisien	213	....	106 80	Réclamée aussi par A. G. B. Bannatyne.
André Parisien	219	....	97 50	Réclamée aussi par Angelique Fontaine.
Baptiste Charette	220	....	97	Réclamée aussi par Boniface Zaste.

RECLAMATION EN DEHORS DES ETABLISSEMENTS.

	Section.	Township	Rang.	
George Parker	20 et 29	8	1 Est.	Reclamée aussi p. John Parker.



AVIS.

Tous les comptes contre le gouvernement de Manitoba devront à l'avenir être envoyes ou remis directement à l'Auditeur.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur de la Province.

7 mars 1877, 6f.

L'IMPRIMERIE PÂLE

Avis de l'Administration.

Nous sommes en ce moment à expédier nos comptes d'Abonnement, que nous prions nos abonnés de vouloir bien solder au plus tôt, car passé le 15 Juillet nous serons obligés de prendre des mesures rigoureuses.

J. C. S. ROYAL,
Gérant.

St. Boniface, 28 Juin, 1877.



LE "METIS."

Jeudi, 19 Juillet, 1877.

LA VISITE DE LORD DUFFERIN.

Il parait qu'à Winnipeg on ne s'entend guère sur les moyens à prendre pour faire une réception quelque peu digne au Gouverneur Général. Le Conseil de Ville ne sait pas ce qu'il veut, et une assemblée publique tenue la semaine dernière pour aider les échevins a tourné en discussion politique. Et voilà comment les choses se passent à Winnipeg, depuis que les citoyens y ont en mains le gouvernement de leurs affaires.

Nous somme d'avis que Winnipeg n'est pas la province, et que le Gouverneur Général sera aussi peu exigeant que possible du moment qu'il aura vu à quoi se borne la capitale de Manitoba.

Quelques arcs de triomphe peu coûteux, une gentille adresse toute rayonnante d'attachement à la mère patrie et au Gouvernement McKenzie, un déjeuner à la fourchette, un grand concert, une revue générale des troupes du Fort Osborne, une procession au flambeaux et une sérénade à domicile à Son Excellence, surtout si Lord Dufferin va loger à Silver Heights : voilà ce nous semble un programme tout à fait convenable et dans les moyens de Winnipeg.

D'un autre côté, pour peu que le Lieutenant Gouverneur et le Gouvernement Local se prêtent à quelque manifestation d'un caractère différent, le programme de nos fêtes ne laissera, presque rien à désirer ; et Lord Dufferin, piloté par M. Donald A. Smith et hébergé à Silver Heights, reçu et harangué par Winnipeg, fêté par le Gouvernement Local et le Lieutenant-Gouverneur, pourra se vanter d'une promenade vraiment triomphale à travers Manitoba.

D'ailleurs, Son Excellence sait que l'argent est rare et que cette Province en est à ses débuts dans tout ; non vraiment, Lord Dufferin ne sera pas exigeant, il est trop grand seigneur, et homme trop intelligent pour cela.

Academie Ste. Marie, Winnipeg.

Mercredi de la semaine dernière nous avions la bonne fortune d'assister aux examens de la fin de l'année à l'Academie Ste. Marie de Winnipeg. Mgr. l'Archevèque, entouré de plusieurs membres du clergé, ainsi que de plusieurs citoyens distingués, présidait les exercices.

On remarquait en particulier le Rév. M. Ritchot, curé de St. Norbert, Son Honneur le Juge Wood et l'Hon. J. McKay. La salle était remplie de parents venus des différentes parties de la Province, pour être témoins des progrès de leurs enfants.

Nous avons pu jouir pendant quelques heures du beau spectacle qu'offre tout une communauté de jeunes filles élevées et formées par les Religieuses.

La bonne tenue, la modestie et la grâce qui conviennent si bien à la femme chretienne, caracterisent toujours l'éducation de nos maisons religieuses.

L'examen sur l'ensemble des matières qui forment le cours de l'Academie, le chant, la musique, les compositions des élèves, ainsi que leurs divers ouvrages de broderie et de couture, tout nous a beaucoup intéressé et nous a convaincu une fois de plus avec quel talent les Révérendes Sœurs savent développer chez les jeunes filles toutes les ressources de l'intelligence et du cœur.

Après la distribution des prix, Mgr. l'Archevèque adressa quelques mots aux eleves ; il fut suivi par Son Honneur le Juge Wood qui fit d'excellentes remarques sur la nécessité du travail dans l'éducation et termina par des paroles très élogieuses à l'adresse des Reverendes Sœurs de l'Académie St. Marie.

Nouvelles Canadiennes.

Les souscriptions recueillies à Boston en faveur des incendiés de St Jean, N. B., s'élèvent déjà de $35,000.

—

MM. Beauchemin et Valois ont entrepris la publication du Dictionnaire du R. P. Lacombe sur la langue des tribus indiennes connues sous le nom des Sauteux.

—

Un individu nommé Allen de Toronto qui a éte convaincu d'avoir jeté du vitriol au visage de sa femme, a été condamné à sept ans de pénitencier

—

Une dépêche annonce que le Gouverneur-Général et Lord Dufferin partiront de Tadoussac le 20 courant, et se mettront en route pour Manitoba le 30.

—

L'Université de Lennoxville a conféré le titre de Docteur en Droit Civil à l'Hon. G Ouimet, Surintendant de l'Education pour la Province de Québec.

—

Le juge en chef Richards, de la Cour Suprême, a eté nommé député gouverneur pour agir en absence de Son Excellence le gouverneur-général.

—

La fête St Jean Baptiste a été chomée à Montréal avec un éclat qu'on n'avait pas vu depuis plusieurs années. Elle a également été célébrée avec pompe dans les cités, villes et centres canadiens de la Province de Québec.

—

Une dépêche spéciale au *Globe* par le câble mande que la ville de Londres a déjà souscrit £3,000 pour les incendiés de St Jean, N. B Des listes de souscription sont ouvertes à Liverpool et dans les principales villes du Royaume-Uni.

—

En sautant les rapides Des Chênes, sur l'Outaouais, un radeau de bois équarri, sur lequel se trouvaient 55 hommes, a été mis en pièces sur les roches. Chose extraordinaire, tous les hommes ont pu se sauver, sauf un nommé Simon Cournoyer, qui a eu la jambe assez gravement foulée.

—

Les catholiques de Québec parlant la langue anglaise s'occupent actuellement à fonder une institution où leurs enfants pourraient recevoir une éducation supérieure. Le *Mercury* dit que les Pères Rédemptoristes ont loué du gouvernement fédéral les casernes de l'Artillerie qui vont être préparées immédiatement pour y fonder une Académie.

—

Les ordres généraux de la milice appelant l'attention des officiers commandants dans les districts militaires sur la section 4me des ordonnances de Sa Majesté, savoir :

"Il est défendu aux officiers, sous-officiers ou simple soldats d'organiser ou de prendre part à aucune assemblée, démonstration ou procession organisée par des sociétés ou dans un but politique, soit que les troupes soient en campement, en caserne ou ailleurs."

—

HOMICIDE—Une enquête a été à Montréal tenue samedi matin par le coroner Jones à l'Hôpital Général sur le corps de Geneviève Danis, qui a été renversée et ecrasée samedi dernier par le cheval d'un cocher de place, pris de vin, nommé John Maybury. D'après les dépositions des Docteurs J. L. Leprohon et Cline il a été constaté que la mort avait été causé par une fracture du crâne, suivie d'hémorragie du cerveau. D'autres témoins ont été entendus pour prouver que le cocher était ivre et incapable de diriger son cheval.

Le Jury après quelques minutes de délibération a rendu un verdict d'homicide contre John Maybury qui a été écroué en attendant l'instruction préliminaire de son procès

—

UN GÉANT CANADIEN.—On conserve encore au presbytère de la paroisse de Lotbinière un soulier et une canne monstres qui ont été portés par un nommé Jean Mailhot, de Saint-Jean Deschaillons, de Lotbinière. En 1831, cet homme extraordinaire, surnommé le géant canadien, se montrait en curiosité au public de Québec, à l'hôtel Malhiot, situé alors au coin des rues Saint Jean et Saint-Angèle Le *Canadien* du 27 juillet 1831 publiait une annonce dans laquelle on trouve la description suivante : "Mailhot passe partout, en Amérique et en Europe, pour l'homme le plus colossal du siècle ; il pèse 619 livres, il a six pieds et quatre pouces et demi de haut : il a 7 pieds de tour ; chacune de ses cuisses mesure trois pieds et dix pouces et son mollet trois pieds quatre pouces et demi de tour. Il jouit avec cela d'une très-bonne santé, etc." Des personnes qui l'ont bien connu disent que ce colosse était d'une force prodigieuse et qu'il remuait à lui seul un poids que dix hommes ordinaires ne pouvaient déplacer.

—

La Société de Numismatique et d'Antiquité de Montréal a celébré dernièrement le quatre centième anniversaire à l'introduction de l'imprimerie en Angleterre, par William Claxton, et en cette occasion a fait une exposition à la Salle des Artisans, des premiers ouvrages d'imprimerie qu'il y a eu de faits. Il y avait deux livres imprimés par Claxton lui même il y a 400 ans, et une bible imprimée par Guttenberg, l'inventeur de l'imprimerie, en 1455 Parmi les pièces curieuses exhibitées, on remarque le premier numéro de la Gazette de Québec, du 21 juin 1774 ; la Gazette du Commerce et Littéraire de Montréal, 4to. post, vol 1, commençant mercredi, 3 juin 1778 ; la Montréal Gazette, (Français), Vol. 2, Montreal, 1778. Gazette du Commerce et Litteraire pour la Ville et le District de Montréal, No. XI, (copie unique). Imprimeurs et Libraires, chez F. Mesplet & C. Berger, Montréal, 1778. Montréal Gazette, vol. XI, mercredi, 5 juin, 1778. Québec Herald, 1er vol. Québec, 1778 89. The Quebec Gazette, No. 1302, (copie unique dans les deux langues) imprimé par Samuel Neilson, No. 3, rue de la Montagne, Québec, 1790. The Montreal Gazutte—Gazette de Montréal. No. XXXI, (copie unique) imprimé dans les deux langues, par Fleury Mesplet, No. 40. rue Notre Dame, Montréal, 1793. The Times—Le Cours du Temps, No 29, (copie unique) imprimé aux nouveaux bureaux d'Imprimerie, (dans les deux langues), rue de la Montagne, Quebec, 1795. Montréal Herald, 1811 12. Quebec Mercury, 1814. Kingston Chronicle, 1819 La Minerve, 1826; la nouvelle Montreal Gazette, 1827; Montreal Transcript; Kingston News; Montreal Witness, Vol. 1, No. 1 commençant comme journal hebdomadaire le 5 Janvier, 1846. The Nor Wester, le premier journal du territoire de la Baie d'Hudson, Ross & Coldwell, éditeurs, Colony Gardens, 14 Janvier, 1860 au 16 Mars 1861 ; Québec, numéro centenaire, 21 Juin 1864.

—

Les dernières dépêches de St. Jean, N. B., disent que les pertes résultant de l'incendie, se montent à vingt millions de dollars. Cinq incendiaires ont été arrêtés et mis en prison.

D'après le *Chronicle* de Québec le montant aussi exact que possible des pertes subies par les Assurances serait reparti comme suit :

Impérial (de Londres)	$310.000
Ætna	220.000
Hartford	200 000
Phœnix (de Brooklyn)	60,000
British American	22,000
Commercial Union	340,000
La Royale	500.000
Stadacona	300,000
Lancashire	500.000
Queen	500.000
N. British and Mercantile	600.000
Guardian	400,000
Liverpool & London & Globe	150,000
Northern	200,000
La Royale Canadienne	400,000
Provincial	200,000
Citizens' Com. Fire & Marine	200,000
National	125,000
Mutuel	75,000
Central (de Frédéricton)	70 000
	$5,372 000

Nouvelles Religieuses.

—La *Voce Della Verita* dit que les Pères Rédemptoristes ont récemment reçu les abjurations de plus de 800 protestants en Angleterre.

—

—La *Morning Post* de Londres dit que le duc de Norfolk a offert un asile en Angleterre aux évèques exilés de Paderborn et d'Ermaland, Allemagne.

—

—Nous trouvons dans la dernière correspondance parisienne du *Montreal Herald* les intéressants détails qui suivent : "M. Loyson, (l'ex-Père Hyacinthe) a délivré mardi sa troisième et derniere lecture ; il avait pris sujet, "la crise morale", et l'a traité en défendant la religion contre ses ennemis et ses détracteurs. Il argumenta contre une foule de choses, entre autres, contre "la suppression de la religion au nom de la science" "la séparation de l'Eglise et de l'État" et "la soumission de l'Église et de l'État" trois choses dont l'ex Carmélite ne veut entendre parler pour aucune consideration De fait, l'ex-Père Hyacinthe, en dépit de tout le bruit qu'il a fait, ou plutôt qui a été fait sur son compte, est au fond *très-catholique* Il ne diffère de la masse de ses coréligionnaires que sur deux points, nommément la suprèmatie de "l'Évèque de Rome" et le célibat du clergé, qu'il considère comme inventions et corruptions modernes. La riche veuve qui a été le marche pied de son passage du célibat au mariage, était protestante dans les commencements mais plus tard elle s'est fait catholique ; et c'est en qualité de directeur spirituel de la communauté où elle était que "le Père Hyacinthe" fit sa connaissance et tomba en amour avec elle, après quoi il laissa l'Église catholique afin de l'epouser. C'est une femme d'agreable apparence, âgée de 35 ans ; nature mystique et tant soit peu exaltée, poète et bel esprit de beaucoup de talent, musicienne étonnante, voilà madame Loyson Il parait qu'il n'y a rien de vrai dans l'histoire qui en faisait une ex-fabricante de corsets. Elle était veuve, et avait un fils âgé de 16 ans, qui étudia quelque temps à Rome dans une école française, place Boli. C'est pour la conversion de Mde. Mérimen (probablement Mme. Loyson) que le moine carmélite prononça l'éloquent sermon qui fit dans le temps tant de bruit et qui a depuis été publié sous le titre de "Profession de foi d'une femme protestante."

NOUVELLES LOCALES.

—Il pleut toujours ; cette fois, le vent de nord qui règne depuis lundi après-midi rend le temps extrêmement désagréable.

—Le chœur de St. Boniface se prépare à donner un grand concert qui aura lieu durant le séjour de Lord Dufferin dans la Province.

—M. J. Forget, parti l'année dernière pour aller en traite dans l'Ouest, est arrivé de la semaine dernière.

—Les fourrures sont à très bas prix, et il n'y a presque pas de ventes de robes de buffle Les marchés sont encombrés partout.

—Mr. T. J. Demers, de Frenchtown, Montana, est arrivé jeudi dernier. Ses troupeaux qui comprennent de 800 à 900 têtes de betails et environ 100 chevaux, ont passé ces jours-ci le Portage.

—Nous signalons avec plaisir l'apparition d'un nouveau journal anglais quotidien et conservateur, a Winnipeg, le *Morning Herald*. Le premier numéro qui est très-interressant et bien imprimé a paru le 12. Succès à notre nouveau confrère.

—Il circule en ce moment, à St Boniface des listes de souscriptions au monument du jubilé de 1875. On nous informe que les porteurs de listes doivent dimanche prochain remettre à Mgr. Taché le résultat de leurs démarches.

—On calcule que le marché aux bestiaux comprend à l'heure qu'il est plus de 3000 têtes de bétail. Les prix sont tombés et en conséquence il se vend de bonnes vaches à lait pour $25 00. Quand donc les bouchers diminueront ils le prix de la viande ?

—Les grains ont la plus belle apparence possible dans la Province et si la maturité se fait dans de bon

nes conditions, nous pouvons espérer une récolte magnifique.

A cause des pluies, le foin sera très rare et de mauvaise qualité. Les jardins sont en retard partout.

—Nous voyons avec plaisir que M. F. X. Lambert a ouvert un atelier de carosserie à St. Boniface près de la traverse. Nous conseillons à tous ceux qui ont des réparations ou commandes à donner d'aller voir le nouvel atelier.

—Depuis au moins trois semaines, St. Boniface est sans communications avec la rive droite de la Seine. Une partie du pont a été emportée et toutes les voitures traversent maintenant à la Pointe Douglass. Les magasins à la traverse de St. Boniface ont gravement ressenti les effets de cette interruption, et on a fait ces jours ci des démarches auprès du gouvernement pour remédier à cet état de choses, démarches qui ont pleinement réussi. M. Muloin a été chargé d'établir une traverse sur la rivière la Seine, et on nous informe que tout sera prêt samedi prochain.

Le drapeau blanc.

Salut ! vieil étendard de la nouvelle France.
Immortel souvenir de ces jours glorieux,
Où nos pères luttaient presque sans espérance,
Fécondant notre sol de leur sang généreux.
Salut ! noble proscrit d'une rive lointaine,
Toi qu'on vit si longtemps flotter victorieux
Sur nos bords, escorté de la croix souveraine,
Céleste vision, si chère à nos aïeux !

Oh ! que j'aime à te voir, en ce grand jour de fête,
Comme autrefois, flotter au vent de mon pays.
Toi ! pauvre naufragé, perdu dans la tempête.
Sans asile aujourd'hui, si triomphant jadis.
En te voyant je rêve à nos guerriers sublimes,
Qu'à travers les frimas tu conduisais, vainqueurs ;
Je les vois, près de toi, ces soldats magnanimes,
Sous des cieux éloignés, vaincre leurs oppresseurs.

Je crois encore les voir, au sein de la bataille,
Quand les flots en fureur menaçaient leurs vaisseaux,
Quand les mâts s'écroulaient, sous l'ardente mitraille,
Quand les voiles au vent s'en allaient en lambeaux ;
Je crois te voir aussi sur l'escadre de guerre,
Noblement déployé sous les yeux d'Albion,
Bravant ton ennemi, les vents et le tonnerre,
Fièrement appuyé de la voix du canon.

Que de grands dévoûments, que de grandes figures
Je vois étinceler sur tes plis glorieux !
Que de preux chevaliers aux pesantes armures,
J'entrevois près de toi, sombres, majestueux !
Je crois voir resplendir dans un rayon de gloire,
Les grands noms illustrés de nos nobles aïeux ;
Il me semble les voir au sein de la victoire,
Te rougir en mourant, de leur sang généreux.

Je t'entrevois encor, comme un blanc diadème,
Couronner, sous Champlain, le sauvage rocher,
Où tu devais plus tard, dans la lutte suprême,
Abriter tant de gloire à jamais t'illustrer,
A l'ombre de tes plis, sous ta grande aile blanche,
Je revois, attendri, dans ce jour fortuné,
Nos ancêtres, se tendre une main ferme et franche,
Je vois règner l'honneur, l'amour, la loyauté.

Comme ils étaient unis, ces vieux soldats, nos pères !
Comme ils se protégeaient sous tes plis bien aimés !
Ils étaient toujours prêts à défendre leurs frères,
A venger noblement les faibles opprimés.
Ils n'avaient qu'un amour : après Dieu, la patrie.
Au moment du danger comme ils serraient leurs rangs,
Ces loyaux défenseurs d'une cause chérie,
Si paisibles chez eux, mais toujours si vaillants !

Mais quand retentissait dans la forêt sauvage,
Le cri de guerre indien ou la voix des clairons,
Leurs yeux s'illuminaient et bouillants de courage,
Ces canadiens si doux devenaient des lions.
Sous ton ombre abrités, laissant là leurs chaumières,
Ils te suivaient partout, hache au poing et sans peur,
Ils sondaient les ravins, les bois et les clairières,
Fouillaient tous les buissons dans leur vaillante ardeur.

Ardents à se venger, au grand jour des batailles,
Malheur à l'ennemi qui tombait sous leurs mains !
Dans leur fureur horrible, usant de représailles,
Ils brisaient près de toi bien des crânes humains
Puis, la victoire, enfin, secondant leur courage,
Les rendaient généreux et fiers de leurs exploits ;
Galment ils reprenaient le chemin du village,
Réveillant de leurs chants les échos des grands bois.

Ils s'en allaient chantant : vive la Canadienne !
Cette idylle charmante au doux refrain d'amour ;
Rêvant de leur Josephte à la mante d'indienne,
Rêvant de leur grand roi, l'idôle de sa cour,
Précédé du drapeau, de leur noble bannière,
Ils rentraient au pays ployant sous les lauriers,
Puis chacun s'en allait rêver dans sa chaumière.
A de nouveaux exploits, à de nouveaux dangers.

Soudain retentissait une voix solennelle,
Que l'écho répétait aux grands bois endormis.
C'était l'airain sonore, aimé, de la chapelle,
Qui rappelait les mortes aux vivants leurs amis.
Près de l'autel un prêtre à la parole ardente,
Héroïque martyr torturé pour sa foi,
Priait pour ses enfants perdus dans la tourmente,
Et disait : mourrez tous pour la France et son roi !

Il te fallut pourtant, jour de grande tristesse,
Abandonner cès preux pour ton pays lointain ;
Eux qui t'aimaient toujours, toi, leur seule richesse,
Tu les abandonnais à leur sort incertain.
Pour la dernière fois ta blancheur lumineuse,
Qui naguère guidait leur pas dans leurs combats
Disparaissait au loin sur la mer onduleuse :
Ils ne devaient jamais te revoir ici-bas.

Dieu qui fait à son gré les royaumss du monde,
Qui dissipe l'orage où guide les autans,
Peut aussi, quand il veut, dans sa bonté profonde,
Assombrir ou voiler, la gloire des puissants.
Maintenant tu n'es plus qu'un glorieux symbole,
Qu'un rêve radieux à jamais disparu :
Tu n'es qu'un souvenir à la blanche auréole,
Pour la France peut être, un regret superflu.

Il est vrai qu'en ce monde où tout s'écroule et tombe.
Guerriers sous leurs drapeaux et drapeaux sans guerriers
On ne trouve toujours qu'une place : la tombe ;
Car ici-bas tout meurt, amours, fleurs et lauriers.
Tous ces sceptres tombés, ces royales couronnes,
Jouets éblouissants que le peuple a brisés,
Sont là pour attester que les rois et les trônes
Sans le souffle de Dieu sont parfois dispersés.

Si tu ne flotte plus sur nos vieilles murailles,
Comme aux jours d'autrefois sous notre ciel aimé !
Si tu ne frémis plus comme aux jours des batailles,
Sur nos remparts croulants, vestiges du passé ;
Viens du moins chaque année en ce jour mémorable,
Nous redire, en ces lieux, les antiques splendeurs.
Drapeau ! reviens, paré des feuilles de l'érable,
Rajeunir, raviver nos souvenirs, nos cœurs.

C. Lavigueur.

UN CENTENAIRE.

Nous lisons dans la *Minerve* :

Nous avons reçu hier matin la visite de M Augustin Doyer, qui est âgé de 102 ans. Comme quelques personnes ont émis des doutes sur son âge, nous publions son certificat de baptême extrait des registres de l'état civil de St. Charles, comté de Bellechasse.

25 Novembre, 1775.

EXTRAIT DE L'ACTE DE BAPTEME DE AUGUSTIN DOYER.

Augustin Doyer est né le 25 novembre en 1775 du légitime mariage de Pierre Doyer et de Angeline Royer. Le parrain et la marraine Augustin Labonté, Marie Reine Royer. Y ne save pas écrire.

L. Saraut, Père.

Certifié par moi,

D. Martineau
Prêtre.,
de St Charles, Bellechasse.

Pour copie :

L. N. Voyer,

Québec, 10 février, 1876.

M. Doyer est bien portant et père d'un enfant de cinq ans.

MIRACLE OPÉRÉ PAR NOTRE-DAME DE LOURDES.—Monseigneur Chatard raconte une visite faite à Pierre de Rudder, en Belgique.

" Hier soir, j'envoyai un télégramme au curé à Jabbeke pour m'informer si Pierre de Rudder était là, et pourrait venir me trouver aujourd'hui. J'ai reçu une réponse favorable à dix heures ce matin, et de Rudder vient justement de laisser ma chambre. Il est Flamand, et comme je comprends peu cette langue, je demandai à l'hôtellier de me servir d'interprète. Cependant j'entends suffisamment le Flamand pour saisir les principaux détails du miracle dont j'avais précédemment lu le recit. Par la chûte d'un arbre la jambe de Rudder fut brisée, et il avait été estropié pendant 8 ans et 4 mois. Il y avait une blessure là où se trouvait la fracture, vers le point de contact entre le premier et le moyen tiers du *tibra* de la jambe gauche, avec une distance de plus de 3 centimètres entre les extrémités rompues. Conséquemment, la jambe était inutile, et le pied pendait et tournait en tout sens. La jambe était horriblement enflée. De Rudder fut soigné par 7 ou huit chirugiens qui lui assurèrent qu'il ne pourrait être guéri. Plein de confiance en la Sainte Vierge, il la pria, fit une neuvaine, et fut amené d'Ostacker, près de Gand, à Lourdes. On le plaça sur le premier banc, mais ensuite à cause de la foule, il demanda à être placé sur le second. Il avait ses béquilles avec lui. Après quelques instants il perdit connaissance et quand il revint à lui il se trouva à genoux devant la statue en avant du premier banc. L'enflure de la jambe avait disparu, les bandages étaient tombées d'au-dessus du genou, et déjà une peau mince recouvrait les deux plaies, dont l'une à l'endroit déjà indiqué et l'autre sur le pied. Pendant quelques semaines la jambe conserva sa teinte livide qui cependant disparut graduellement. A présent il marche bien, aussi bien que s'il n'avait jamais eu de blessure, et ceci je puis en rendre témoignage moi-même, car je le fis marcher de long en large dans ma chambre. Les cicatrices des deux blessures restent encore pour attester l'œuvre étonnante accomplie par l'intercession de Marie.

VARIETES.

Il n'est pas rare de rencontrer un canard se promenant avec une canne.

* *

Les pendus sont des gens mal élevés ; ils vous tirent la langue.

* *

Perdre son bien, ça fait mal ; perdre son mal, ça fait bien.

* *

Il ne faut croire les muets que sous toutes réserves : ce ne sont pas des hommes de parole.

* *

Le jeune Arthur, qui a une trentaine de mille livres de rente et qui est, généralement assez économe, a dépensé, dans les derniers temps, un peu plus d'argent que de coutume Reproches de la grand'mère à ce sujet.

—Tu es un dépensier ; tu manges ta fortune.

—Mais non, bonne maman, je ne la mange pas .....je la goûte !

* *

Voici un poëme épique envoyé au *Nouveau Monde* par un de ses correspondants ; il est plein d'actualité puisqu'il a trait à

LA GUERRE D'ORIENT.

Ils étaient quatre,
Qui voulaient se battre ;
Le premier disait ;
Ça me regarde pas,
Le deuxième disait ;
Je ne m'en mêle pas ;
Le troisième disait,
Je ne commence pas ;
Le quatrième disait,
Je ne me bats pas,
Mais ça n'empêche pas
Qu'ils étaient quatre
Qu'ils voulaient se battre, etc.

(*Chanson anglo-austro russo-turque.*)

Mariage.

A St. Boniface, le 15 courant M. W. Prince à Mademoiselle Felecite Boulé, de Chicago, Michigan.

AVIS.

Tous ceux qui ont des Impressions a faire, feraient bien de venir aux Ateliers du Journal

"LE METIS,"

AVANT D'ALLER AILLEURS.

On Execute a ce Bureau

TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS DE GOUT.

Le tout se fait dans les meilleurs Gouts et à meilleur marché que n'importe ou ailleurs.

Les Bureaux sont sur la Rue Dumoulin a St. Boniface.

PROCLAMATION.

CANADA--PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos bien-aimés sujets dans notre Province de Manitoba.

SALUT :

ATTENDU que par et en vertu d'un Acte de la Législature de la Province de Manitoba, passé dans la quarantième année de Notre Règne intitulé : "Acte pour établir une Université Provinciale," il est décrété par la quarantième section d'icelui, que les dispositions du dit Acte deviendront en force aussitôt que le Lieutenant-Gouverneur en fixera le temps par proclamation.

Maintenant nous proclamons par les présentes et faisons savoir par cette Proclamation la nôtre, donnée sous le sceing et sceau de notre dit Lieutenant-Gouverneur, que l'acte ci-dessus cité est et sera en force de ce jour, du contenu des présentes nos loyaux sujets de la Province de Manitoba et tous autres qu'il appartiendra sont requis de prendre connaissance et se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TEMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'HONORABLE ALEXANDER MORRIS. Lieutenant Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. En Notre Hôtel du Gouvernement à Fort Garry, le cinquième jour d'Avril dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-dix-sept, et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,
JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

VENTE DE TERRE PAR LE SHERIF.

John Milnes McDonell,
Demandeur,
vs.
Roderick Campbell,
Défendeur.

Par et en vertu d'un Writ de *Fieri Facias* émané de la Cour du Banc de la Reine à la poursuite de John Milnes MacDonnell et à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution tous les droits, titres et intérêts du susdit défendeur sur ce certain lot ou morçeau de terre et prémises sis et situés dans la Paroisse de St. Andrew Nord, dans le Comté de Lisgar et Province de Manitoba, et comprenant le lot No. 130 dans la dite Paroisse, selon l'arpentage du Gouvernement de la Puissance.

Le tout sera exposé en vente à mon bureau dans la Cité de Winnipeg. Lundi, le 20ième jour d'Août. A.D. 1877, a 2 heures P.M.

COLIN INKSTER,
Shérif.
Par C. CONSTANTINE,
Député Shérif.

Bureau du Shérif,
Winnipeg, 16 Mai, 1877.

ABONNEZ-VOUS

AU

JOURNAL "LE METIS."

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest.

Le prix de l'Abonnement est de $2 50 par Année,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adresser a J. C. S. ROYAL, Gerant.